

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELES  
N° 96.00.353.001.0 DU 5 FEVRIER 1996

Compteurs de volume de gaz  
à pistons rotatifs SCHLUMBERGER  
modèles DELTA 2050/100, 2050/160,  
2080/160, 2080/200, 2080/250 et 2100/400

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE, RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 71/318/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE, RELATIVE AUX COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE, RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DU DECRET N° 73-789 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ ET DU DECRET N° 72-866 DU 6 SEPTEMBRE 1972 MODIFIE REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURAGE : COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ.

**FABRICANT**

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, 420 rue d'Estienne d'Orves, BP 84, 92704 Colombes Cedex.

**OBJET**

Le présent certificat complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèles n° 95.00.353.001.0 du 16 mai 1995 (1) relatif aux compteurs de volume de gaz à pistons rotatifs SCHLUMBERGER modèles DELTA 2050/100, 2050/160, 2080/160, 2080/200, 2080/250 et 2100/400.

**CARACTERISTIQUES**

Les compteurs, faisant l'objet du présent certificat, diffèrent des modèles approuvés par le certificat précité par l'ajout d'une version dite «oxygène» et d'une version avec un totalisateur à lecture frontale.

Les compteurs version «oxygène» sont identiques aux compteurs approuvés hormis les points suivants :

- le matériau utilisé pour les joints d'étanchéité (viton),
- le matériau utilisé pour les roues de la chaîne de réduction (laiton),

(1) Revue de Métrologie, mai 1995, page 461.

- le matériau des déflecteurs (laiton),
- l'ajout du suffixe «Ox» à la désignation de la version.

Les compteurs version «totalisateur à lecture frontale» sont équipés d'un dispositif totalisateur à lecture frontale en lieu et place du dispositif totalisateur à lecture latérale.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

Le signe d'approbation C.E.E. de modèles figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celui fixé par le certificat n° 95.00.353.001.0 précité.

**DEPOT DE MODELES**

Un ensemble de plans de construction permettant d'identifier les modèles est déposé à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le fabricant sous la référence DA 13.1361.

**VALIDITE**

Le présent certificat est valable jusqu'au 16 mai 2005.

**ANNEXE**

Dessin n° 6269.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

■ N° 6269

COMPTEURS DE VOLUME DE GAZ A PISTONS ROTATIFS SCHLUMBERGER, DELTA 2050/100, 2050/160, 2080/160, 2080/200, 2080/250 ET 2100/400

